

# Compte rendu réunion citoyenne du 1er septembre 2018

Nombre de personnes présentent : 15.

CR fait par Jeanne

Ordre du jour souhaité par les participants :

- Entretien des routes et chemins
- Circulation motorisée dans les chemins de promenade
- Entretien des chemins de promenade
- Création d'une association de valorisation du patrimoine Vaourais
- Circulation durant l'été de Vaour
- Photographie de la fête du village

Annonce de Pascale en début de réunion : Concert samedi 15 septembre des quatuors hanson et Akilone à la commanderie à 18h30.

## **Entretien des routes et des chemins :**

-Présence de graviers sur la route descendant vers la bôle rendant la circulation dangereuse en particulier pour les deux roues . Gilles propose de se charger de les enlever .

– L'entreprise "Colas" viendra effectuer les travaux de réfection des routes et chemins en septembre.

-Vont être effectués les travaux les plus importants, prioritairement pour les chemins desservant plusieurs habitations, en effet, ces travaux représentent déjà une part importante du budget municipale et il est impossible de répondre favorablement à toutes les demandes de travaux.

## **Circulation d'engins motorisé sur les chemins de promenade :**

Ce sujet suscite un vif débat. Au niveau législatif Pascal nous rappelle que, sur les chemins classés, la circulation est bien interdite aux engin motorisés mais qu'elle est autorisée dans les chemins déclassés .

Proposition de tolérer le passage de certain engin (tracteur, quad) uniquement pour le travail (coupe du bois, entretiens des chemins) ; mais d'être intransigeant sur les "loisirs motorisés" sur les chemins classés qui sont source de nuisance sonore et de dégradation des sentiers.

## **Entretien des chemins de promenade :**

Gérard nous informe d'un manque d'entretien sur certains chemins.

Explication : un agent municipal est en arrêt maladie et son remplacement signifierait une perte de budget sur d'autres postes prioritaires .

Proposition : création d'une association citoyenne pour entretenir les chemins car la mairie ne pourra pas tous les entretenir. À chacun également de se sentir légitime à entretenir les chemins pendant ses ballades.